

Informations générales :

- **Ste-Marie** : dimanche 19 février à partir de 12h30 - Repas dansant
Organisé par l'Association Ste-Marie.
Réservation avant le 10 février.

Centre Paroissial

- **Vendredi 17 février** de 18h30 à 20h30 : rencontre partage des équipes ACO d'Hénin ; Aubry et Douai salle 4.
- **Jeudi 23 février** à 20h réunion de préparation au baptême.

Centre St Paul

- **Samedi 25 février** de 9h30 à 12h00 catéchisme pour les collégiens 6ème



| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| site Internet de notre paroisse → http://paroisse.henin.free.fr | | | | | |
| St-Martin | Ste-Marie | Beaumont | Drocourt | St-Henri | Montigny |
|  |  |  |  |  |  |
| 03 21 20 26 47 paroisse.henin @wanadoo.fr | 03 21 20 02 55 eglise.stemarie @free.fr | 03 21 28 69 21 eglise.beaumont @wanadoo.fr | 03 21 20 38 95 eglise.drocourt @free.fr | 03 21 20 26 47 eglise.sthenri @free.fr | 03 21 20 30 32 eglise.montigny @wanadoo.fr |



**Ste-Claire infos n°s 7 et 8
du 6è au 8è dimanche
du Temps ordinaire de l'année A**



Au-delà de la loi.

Ce sont les premiers mots du commentaire du missel des dimanches à propos de l'évangile de ce jour. Dans le sermon sur la montagne dont nous lisons un passage en ce 12 Février 2017, par trois fois Jésus répète « vous avez appris qu'il a été dit aux anciens, et bien moi je vous dis » Jésus expose les préceptes de la loi juive, ici l'attention envers le prochain, la fidélité dans le mariage et la pratique des serments. En rappelant les préceptes de la loi mosaïque Jésus veut en approfondir le sens et la compréhension. C'est la nouvelle loi, celle du royaume de Dieu. Cette loi se distingue de la loi de Moïse qui était une première étape. Jésus loin d'abolir cette loi, veut l'emmenner plus loin, à un accomplissement, car il veut purifier les intentions, convertir les mentalités et toucher les cœurs. « Il vous a été dit, œil pour œil, dent pour dent, moi je vous dis aimez vos ennemis ». Par l'écoute de la parole de Dieu, notre regard est purifié, nos pensées sont rectifiées et notre volonté est guérie. Il n'est plus alors question d'un code moral à appliquer, mais de mettre en œuvre la loi de l'amour. Pour les disciples de Jésus, il s'agit bien de mettre au cœur de leur vie, l'amour.

Mais entrer dans la loi de l'amour nous appelle à entrer dans un chemin de conversion.

Jésus dans ce passage évangélique nous met en garde contre la sclérose legaliste, ce que prônaient les scribes, les pharisiens, les responsables du peuple juif attachés à de très nombreux règlements. Le Christ lui nous invite à vivre dans la liberté des Fils, à aimer de son amour. C'est alors que les disciples du Christ marchent vers le chemin de la sainteté, à être des Fils du Père qui est dans les cieux, parfaits comme le Père céleste est parfait. La justice nouvelle consiste à s'ajuster à l'amour de Dieu pour ses enfants. Il ne s'agit plus seulement d'obéir à des textes legalistes ni d'exécuter des ordres, il s'agit de se laisser guider par la loi nouvelle.

A la suite du Christ, le disciple cherche à aller au cœur de la loi, le respect de l'autre qui trouve sa source dans l'amour de Dieu.

Que l'Esprit grave dans nos cœurs la loi nouvelle qu'apporte Jésus. Nous avons été créés à l'image et à la ressemblance d'un Dieu Père de tout amour.

Abbé Jean-Marie

-Nous prions pour les nouveaux baptisés : Lana.

- Nous prions pour nos défunts *(de ces dernières semaines)*

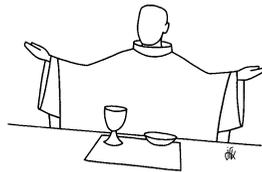
Alfred PETER ; Simone DELAETER née VANHAVERBERT ;
Claudine DUEZ née MOURA ; M. Pierre ABRAHAM ; Madeleine SANDOR
née LENKEY ; Mme Paulette MOREL née SCY ; Laure CORROYEZ ;
Rose PLATEL née VANCAENNEGEN ; Jeannette NICOLAS née
PATTYM ; Daniel RAMEZ ; Armelle GOVEIA DOS SANTOS née BRULIN ;
Roger PHILIPPE.

Messes :

- à Montigny : Samedi 11 février : 18h messe
anticipée du 6^è dimanche du temps ordinaire.

Messe de la santé.

*À la sortie de la messe quête pour la société
St Vincent de Paul.*



Dimanche 12 février 6^{ème} dimanche du Temps ordinaire.

- à Beaumont : 9h30 messe pour Louis DESRUMEAUX décédé le 3 Janvier ;
Josette VENDEVILLE née PINCHON décédée le 8 janvier ; la famille WIDHEM-
LEIGNEL, Daniel et Lucie HERMANT ; André LEFEBVRE ; Michel FRANCOIS,
les défunts des familles FRANCOIS-BOURBIAUX ; Valérie DEMONCHY, les
défunts des familles DEMONCHY-DERENTY-LEGRAND-FLAMENT ; en
anniversaire pour Christine ZMUDA ; les familles ZMUDA-JEDRASZYK-
SZUMILOWSKI-PAWLACZYK- LIPINSKI-STOLARSKI ,Annie STOLARSKI,
Raymond KACZMAREK ; Yves Marie LEFEBVRE ; Stéphanie LEMARECHAL et
les défunts inscrits au Tableau du souvenir.

- à St Henri : 11h messe pour la famille DELCAMBRE-BECK ; Jacques et Lucie
LECLERCQ et les défunts des familles LECLERCQ-DELATTRE ; Lucienne et
Raymond DELOBELLE, Elise et Léon LANÇON, Virginie DESHAYES et sa
maman en anniversaire pour Jean LEROY ; en anniversaire pour Jacques
RIVET ; M. et M^{me} Hector MOREL.

- à Montigny : samedi 18 février : 18h messe anticipée du 7^{ème} dimanche du
Temps ordinaire pour les défunts inscrits au Tableau du souvenir.

Messes (suite)

Dimanche 19 février 7^{ème} dimanche du Temps ordinaire

- à Drocourt : 9h30 messe

- à St Henri : 11h messe anniversaire pour Michel CABRE ;
Guy DARRÉ ; Paulette MOREL.



- à Montigny : samedi 25 février : 18h messe anticipée du "Mercredi des
Cendres" (mercredi 1er mars).

Dimanche 26 février 8^{ème} dimanche du Temps ordinaire

- à St Henri : 11h messe pour M. et Mme Michel WILLEFERT, leurs
parents, Jean-Denis ; Jeanne et Fernand CARON, René MINUTTI.

Messes en semaine

- St Martin : tous les jours à 9h au Centre paroissial



Baptêmes :

-St Henri : dimanche 12 février à 12h15
dimanche 26 février à 12h15

**Jésus loin d'abolir cette loi,
veut l'emmener plus loin,
à un accomplissement, car il
veut purifier les intentions,
convertir les mentalités et
toucher les cœurs.**



« AUJOURD'HUI, L'ÉTERNEL, TON DIEU, TE
COMMANDE DE METTRE EN PRATIQUE CES LOIS
ET CES ORDONNANCES; TU LES OBSERVERAS
ET TU LES METTRAS EN PRATIQUE DE TOUT TON
COEUR ET DE TOUTE TON ÂME. »